



CERTIFICAT QUALIBAT 2015



ACCREDITATION
N°4 0523
LISTE DES SITES
ET PORTÉES DISPONIBLES
SUR WWW.COFRAC.FR

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cette entreprise atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi qu'aux éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications mentionnées ci-dessous et disponibles sur le site qualibat.com, rubrique « Nomenclature ». Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

NUMÉRO 04038
ÉDITÉ LE 05/05/2015
VALABLE JUSQU'AU 31/03/2016

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/1998

Raison sociale : TAPIS FRANCOIS ENTREPRISE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/12/2011

372 376 RUE GARIBALDI
69007 LYON 07

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Téléphone : 04 72 76 92 55

Fax : 04 72 76 98 54

Numéro Siren : 420 373 151

Portable :

Code NACE : 4333Z

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 12.00.25165

MONTOURCY ALAIN PRÉSIDENT / FRANC FRÉDÉRIC RESPONSABLE
TECHNIQUE

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 440628

Agence :

Assurance Responsabilité Civile :
SMATP 1247000/001 440628

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2014

E-mail : tapis.francois@wanadoo.fr

CLASSIFICATION

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 3 785 995

Tranche de classification : CA6

Qualification Professionnelle

Code	Dénomination	Echéance	Tranche partielle		* Date d'attribution
			Effectif	Tranche	
4342	Parquets collés (Technicité confirmée)	13/02/2019	12	EFF2	02/2015
6211	Revêtements textiles en dalles	29/11/2018	12	EFF2	09/2014
6212	Revêtements textiles collés	29/11/2018			09/2014
6223	Revêtements résilients (PVC, caoutchouc, linoléum) (Technicité supérieure)	13/02/2019			02/2015
6241	Revêtements à finition décorative	En révision			En révision
Nombre total de qualifications : 5					

L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande.

Autres compétences induites : 6292

* ou du plus récent renouvellement

Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

AGENCE
QUALIBAT

SIGNATURE
DU TITULAIRE

LE PRÉSIDENT
Alain MAUGARD
DE QUALIBAT

AGENCE DE LYON
IMMEUBLE "LA DOUA"
4, RUE DE LA DOUA
B.P. 71318
69609 VILLEURBANNE CEDEX

CE CERTIFICAT ATTESTE

L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS recueillies et contrôlées sur l'entreprise. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle l'entreprise a été qualifiée :

- qu'elle est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux **EN RÈGLE AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE**
- qu'elle est assurée en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle (situation administrative et juridique) ;

À JOUR DE SES ASSURANCES

- qu'elle a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et de vérifier sa capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés (classification en effectif et en chiffre d'affaires) ;

- qu'elle a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle).

- qu'elle dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée (classification partielle).

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées la date d'attribution de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et la date d'échéance.

FORTE DE SES RESSOURCES HUMAINES

Dans la mesure où l'entreprise a mis en place une démarche qualité ou environnementale certifiée par Qualibat, la certification de son système figure sur le certificat (système qualité ou système environnemental).

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H-T)	CLASSIFICATION	EFFECTIF MOYEN ANNUEL	CLASSIFICATION
Moins de 225 k€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 225 k€ à 450 k€	CA 2	6 à 20	EFF 2
de 450 k€ à 900 k€	CA 3	21 à 50	EFF 3
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4	51 à 100	EFF 4
de 1,35 M€ à 2,25 M€	CA 5	101 à 300	EFF 5
de 2,25 M€ à 5,50 M€	CA 6	Plus de 300	EFF 6
de 5,50 M€ à 11 M€	CA 7		
de 11 M€ à 22 M€	CA 8		
de 22 M€ à 55 M€	CA 9		
de 55 M€ à 110 M€	CA 10		
plus de 110 M€	CA 11		

Version 17



Association loi 1901
55, avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
www.qualibat.com

